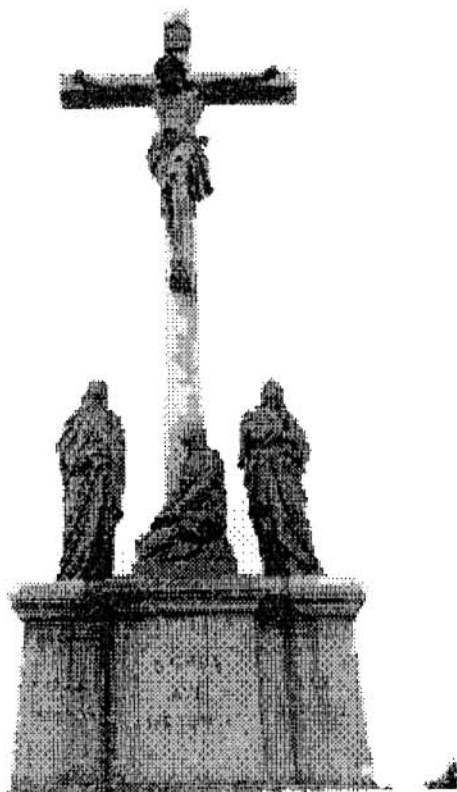




ECHOS

DE

HELLEVILLE

N° 1. « La vie d'une Commune »

Edition Bollut Jean Michel

ANIMATIONS A VENIR

Dans vos boîtes à lettres, le feuillet d'inscription pour le repas champêtre du comité des fêtes qui se déroulera le 27 août 1995 sous chapiteau sur le terrain communal.

Le conseil municipal organisera le repas des anciens le 02 septembre 1995 à la cantine scolaire.



SALUT LES SPORTIFS

Je vous propose un petit circuit à faire ensemble si vous le voulez bien le 06 Août 1995 à 9h30, départ du terrain communal, tous marcheurs, coureurs, ou vététistes pourront le faire, ce n'est pas une compétition, c'est une ballade . La règle sera de faire partir les marcheurs 15 mn avant les coureurs, suivis 15 mn plus tard des vététistes. J'explique le circuit: du terrain communal derrière l'église, descente jusqu'à « la rue » remontée à gauche jusqu'à la grande route D37, la franchir direction la commune, emprunter la chasse à droite avant d'arriver à la D4, puis tourner à gauche toujours dans la chasse, arrivant à la D4 à droite sur 120m puis tourner à gauche chemin en Y prendre celui de droite (au coin du bois), longer sur les hauts la lande d'étoublon « on respire a fond », redescendre sur la droite en arrivant sur le terre-plein communal, de Teurtheville remonter sur le chemin bitumé jusqu'à la ferme « la Berquerie » prendre le petit chemin de terre derrière la maison, « dure dure la cote » retour sur le chemin de l'aller par la gauche, même trajet on se retrouve derrière l'église pour boire un jus d'orange offert. Longueur du circuit: 7 Km

A bientôt Jean - Michel

Démission du conseil municipal de J.F Lahaye, il explique

Au lendemain du second tour, quelques conseillers sortants, non réélus et déçus du résultat, ont convaincu une partie du nouveau conseil, en répandant des rumeurs non fondées contre moi, que je n'étais pas digne de leur confiance pour accéder à un poste d'adjoint.

Les électeurs m'ayant donné leur confiance en m'élisant dès le premier tour, avec, à trois voix près, le même nombre de suffrages que ceux accordées à M. le Maire, il me paraissait normal, conforté par certains, de postuler à cette fonction.

Or, afin d'être fidèle à sa devise: « **Un maire doit savoir rassembler et unir** », M. le Maire n'hésite pas à me mettre en difficulté auprès de ses proches.

Son élection au poste de maire s'est donc faite en mon absence puisque, bien qu'étant convoqué, je ne me suis pas rendu à cette première réunion du conseil.

Je remercie sincèrement tous les Hellevillais qui, en m'élisant au premier tour, m'ont accordé leur confiance. Malgré ma motivation et mon intégrité, je ne peux plus continuer à oeuvrer pour Helleville, pendant un deuxième mandat, dans ce climat malsain.

Contrairement à certains conseillers, les sentiments de jalousie et d'intérêt ne m'animent pas.

C'est pourquoi je décide de démissionner de mon mandat par respect des valeurs qui me sont chères.

Jean François LAHAYE

QUESTIONS A MONSIEUR LE MAIRE:

Première question: Face à la division des électeurs de la commune, n'auriez vous pas pu réaliser des commissions élargies permettant ainsi aux gens ayant obtenu un nombre de voix proche de celui de vos conseillers de participer à la vie active de la commune?

Deuxième question: Pendant votre campagne électorale, vous avez parlé d'une étude de faisabilité d'une salle communale, pourquoi ne pas la mener de front avec celle du presbytère (qui est d'ailleurs pratiquement terminée), les fonds ayant été trouvés pour l'une pourquoi pas pour l'autre?

PROJET PRESBITAIRE

ESTIMATION PROVISOIRE EN PHASE ESQUISSE

MAIRIE HELLEVILLE	T.T.C
G.O. suivant détail.....	827 000,00
Charpente estimation pour reprises.....	20 000,00
Couvertures réfection en ardoises Espagnes compris zinguère, lucarne, etc.....	150 000,00
Menuiseries extérieures (P.V.C., rénovation avec coffres V.R. intégrés).....	190 000,00
Menuiseries intérieures.....	95 000,00
Doublages- isolations.....	250 000,00
Plomberie.....	89 000,00
Elec., chauffage élec., V.M.C.....	150 000,00
Peinture Revêtements de sols.....	170 000,00
	<u>1 941 000,00 T.T.C.</u>

Les aménagements du sous-sol et les aménagements extérieurs ne sont pas prévus.

Les planchers seront démolis et refaits en loi de masse.

Les conserver risque d'entraîner, après démolition des cloisons, des problèmes de tenue et de portées.

Il faudrait par conséquent, prévoir un système d'ossature verticale pour porter les planchers.

La finition intérieure de la mairie (électricité, peinture, sols, éléments de décoration, etc...) n'est pas incluse.

Surface D.O. : 180 m² x 4 300 Frs le m² T.T.C.

	solution n°1	solution n°2	Solution n°3
R.D.C. central	MAIRIE	MAIRIE - F5(r.d.c.)	F5(r.d.c.) - MAIRIE
R.D.C. aile Est	F3 (r.d.c.)	MAIRIE	F5(r.d.c.)
R.D.C. aile Ouest	F3(r.d.c.)	F5(r.d.c.)	MAIRIE
étage central	F3	F3	F5
étage aile Est	F3(étage)	MAIRIE(archives)	F5(étage)
étage aile Ouest	F3(étage)	F5(étage)	F5(étage)
combles	F3	F3	F3
	MAIRIE- 4 F3	MAIRIE- 1 F5 2 F3	MAIRIE- 2 F5 1 F3

VU ET ENTENDUE

La réunion du conseil municipal c'est tenu le 10 juillet 1995

1 - Tondeuse

Projet d'achat d'une tondeuse à gazon pour le terrain communal.

Une démonstration a été demandée.

La somme investie sera de environ 6000,00 à 8000,00 Fr.

2 - Repas des anciens

Deux conseillers organiseront le repas des Anciens. Ce repas aura lieu le samedi 02 septembre 1995 à 12h30 dans la cantine scolaire.

3 - Le RPI

Une association de parents a été créée afin d'employer un éducateur spécialisé, cet emploi sera subventionné par l'académie. La création de ce poste était une condition au maintien des classes à Helleville.

Un conseiller conteste le déplacement du dortoir dans l'ancienne école, en effet, les petits devront traverser la cour pour aller et revenir. Il n'y a pas de possibilité de surveillance proche sinon de rester avec les enfants, les sanitaires sont eux aussi à une certaine distance (toujours en traversant la cour).

La commission de sécurité a relevé qu'il n'y avait pas de poignée de porte anti panique ni de matériel de sécurité.

Malgré cela les parents d'élèves ont donné leur accord, le conseil enverra donc une lettre à Mme Sain pour accord.

Le logement de fonction sera attribué à Mme Ravier après le départ de Mlle Vautier.

Un devis a été demandé pour la pose d'une glace à la sortie de l'école.

4 - Presbytère

Présentation des plans d'aménagement du presbytère.

L'étude fait l'objet d'une rubrique de ce journal.

5 - Cimetière

Alignement du coût de creusement des fosses sur Grosville.

6 - Assurance

Un rendez vous a été pris en août avec l'assureur (Groupama) pour réévaluer l'assurance des biens communaux.

7 - Football

Les buts de foot ont été mis en place sur le terrain communal.

8 - Impôts

La commission pour les impôts directs (sans contestation)

Liste de la commission communale des impôts directs sortante

commissaires titulaires

commissaires suppléants

1. Baudoin Genevieve
2. Levavasseur Louis
3. Rabasse André
4. Simon Marie
5. Grosville Joseph
6. Lemiere Maurice (sotteville)

Duchenne Jacques
Lahaye Jean François
Leterrier Marie
Tollemmer Philippe
Leguerrier Edmond
Lahaye Jules (Héauville)

Liste de la commission entrant

1. Baudoin Genevieve
2. Levavasseur Louis
3. Rabasse André
4. Simon Marie
5. Sarchet Jean
6. Simon B (ext)

Mauger Henry
Travers Marcel
Jourdan Rémi
Tollemmer Philippe
Leguerrier Edmont
Lefevre Michel (ext)

9 - Busage

Un conseiller porte parole demande le busage de la partie de "La Rue" qui monte vers l'école (40m): refus d'un conseiller, un autre est d'accord mais a peur que des réclamations fusent de toutes parts, un autre propose d'échelonner les travaux. Décision finale: refus.

10 - Sécurité au Calvaire

Un conseiller soulève le problème de l'abri bus et l'éclairage au Calvaire: changement général de conversation.

11 - Boite aux lettres

L'achat et la mise en place de la boite aux lettres à la mairie sont prévus.